



CONGO RARE MINERALS

6m2r+6w9, North Kivu - DRC, Democratic Republic of the Congo
info@congorareminerals.com /sales@congorareminerals.com/ +243820928379
www.congorareminerals.com



KYC

The following, for the due diligence process and compliance with standard international banking regulations and treaties, should be treated in the strictest privacy and confidence.

CORPORATE	
1. Company Name	CONGO RARE MINERALS
2. Tax registration Number:	A1310094M
3. Country of incorporation:	Democratic Republic of the Congo (DRC)
4. Business registration Number:	CD/GOM/RCCM/14-A-00508 — former NRC 726
5. Director	MR. MBAYAH NATHANAEL PALUKU
6. Nationality	Congolese (DRC)
7. Passport Number:	OP1661175
8. Company address	No. 03 Avenue O.N.C., Malepé neighbourhood, Beu commune, Beni, North Kivu, DRC
9. Phone Number	+243820928379
10. Email address:	info@congorareminerals.com
BANK INFORMATION	
11. Bank Name:	ABSA BANK UGANDA LIMITED
12. Account Number:	6010090480
13. Branch Address	PLOT 16, KAMPALA ROAD
14. Swift Code:	CITIUS33
15. Are the Funds free and Clear	YES, they are free and clear

DECLARATION:

I hereby swear under penalty of perjury, that the information provided herein is accurate and true as of this date: 18/ OCT/ 2026

SIGNED AND SEALED



CONGO RARE MINERALS

6m2r+6w9, North Kivu - DRC, Democratic Republic of the Congo
info@congorareminerals.com / sales@congorareminerals.com / +243820928379
www.congorareminerals.com



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTRE DE L'ECONOMIE & COMMERCE

KINSHASA, LE 26/02/2013



IDENTIFICATION NATIONALE

MBAYAH NATHANAEL PALUKU
CONGO RARE MINERALS
111 AV. RESIDENTIEL C/ BENI

5-93-N72201T

Messieurs,
Par application de l'Ordonnance -Loi n°73/336 du 13 août 1973 portant institution d'un numéro national d'identification, il a été décidé de vous attribuer le numéro

Ce numéro annule et remplace tous les numéros d'identification qui vous avaient été attribués précédemment. Désormais il devra figurer sur les entêtes des lettres, factures, reçus, quittances, déclarations, actes et autres pièces produits dans le cadre de vos relations avec les services et entreprises des secteurs public et privé. Si vous recevez d'autres lettres semblables à celle-ci, ou si vous constatez une erreur ou une omission dans les renseignements ci-dessous, veuillez en avvertir le Secrétaire Général à l'Economie Nationale, B.P. 8.500 Kinshasa 1. Veuillez également lui communiquer le plus tôt possible toute modification qui interviendrait dans ces renseignements.

INFORMATIONS OBLIGATOIRES

Nom : MBAYAH NATHANAEL PALUKU
Numéro carte résident :
Registre de commerce : 726
Localité R.C. : BENI
Adresse : 111 AV. RESIDENTIEL C/ BENI

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Numéro SD pour congolais :
Date de naissance : 30/04/1961
Numéro BP :
Localité BP :
Secteur d'activité : COMMERCE DE DETAIL
Résident au Congo : 1
Forme juridique : PPRNC EXERCANT UNE ACT ECONOMIQUE
Nationalité : CONGO RD

POUR LE MINISTRE
Boni MWAWATADI BANJILA SHIBONDO
Secrétaire Général

République Démocratique du Congo



Ministère du Commerce, Petites
et Moyennes Entreprises

Secrétariat Général au Commerce

NUMERO IMPORT - EXPORT



Messieurs, (Magafine, Monsieur) : MBAYAH NATHANAEL PALUKU

Dans le cadre de l'ouverture du Registre des Importateurs-Exportateurs de la RDC, et en exécution des dispositions de la loi n° 73-009 du 05 janvier 1973, "particuliers sur le commerce" de l'ordonnance n° 86-028 du 05 février 1986 spécialement à son article 3, alinéa 2 et des stipulations de l'arrêté Départemental n° 140/07/0003 du 09 janvier 1987 modifié et complété par l'arrêté ministériel n° 008/CAB/MCE/1995 du 06 novembre 1995, il a été décidé d'attribuer à votre Société (vos Etablissements) CONGO RARE MINERALS le numéro d'import-export ci-dessous :

PMTPPIB/002-13 1003019 E/N

Ce numéro annule et remplace tous les numéros d'import-export précédemment attribués. Vous êtes désormais prié d'en faire usage en le reprenant sur les en-têtes de lettres, licence d'importation et d'exportation, factures et autres documents produits dans le cadre de vos relations avec les services et les entreprises des secteurs publics et privés.

En cas de modifications, d'erreurs ou d'omissions dans les informations ci-après ; veuillez en tenir informé le Secrétariat Général au Commerce sis Bâtiment Administratif de la Fonction Publique B.P. 2095 Kinshasa 1.

Cependant, ce numéro import-export est valable pour une année budgétaire. Il est renouvelable au plus tard le 31 mars de chaque année.

INFORMATIONS OBLIGATOIRES

Dénomination : CONGO RARE MINERALS
Propriétaire/gérant : PROPRIETAIRE
Nom : Mr. MBAYAH NATHANAEL PALUKU
Numéro carte résident :
Registre de commerce : 726
N° Id. Nat. : 5-93-N72201T
Date de création/Date de naissance : le 30 AVRIL 1961
Date de fait : le 06 MAI 2013
Localité R.C. :
Adresse : 111 AV. RESIDENTIEL C/ BENI

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Numéro SD pour Congolais :
Numéro BP :
Téléphone :
E-mail :
Secteur d'activité : COMMERCE DE DETAIL
Résident au Congo : 1
Forme juridique : ETABLISSEMENT
Nationalité : CONGO R.D

Fait à KINSHASA le 06 MAI 2013 /20

Le Secrétaire Général

Léon UWAY BIGOFALA

0002281

Mise des Formules 1913

Kinshasa, le 8 AOUT 2013

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTERE DES FINANCES

N°11/01006078M/DGI/DIRAF/DIGR/IM/2021



DIRECTION DE L'ASSIETTE FISCALE
Objet : Notification du Numéro Impôt
A1310094M

A la Société
CONGO RARE MINERALS

CRM

**111 Avenue Résidentiel, Beni, North Kivu,
DRC**

KINSHASA

Messieurs,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'en application des dispositions de la Circulaire Ministérielle n°002/CAB/MIN/FINANCES/2006 du 20 juin 2006 relative à l'exécution du Décret n°03/012 du 18 juillet 2003 portant institution d'un Numéro Impôt, vous êtes désormais identifiés sous le Numéro Impôt: **A1310094M**

A cet effet, j'appelle votre attention sur l'obligation légale d'afficher ledit numéro aussi bien sur toute correspondance avec l'Administration Fiscale que sur tout facturier ou autre document émis en tenant lieu.

Par conséquent, tout autre Numéro Impôt vous attribué antérieurement est définitivement désactivé, et conformément à la répartition des compétences entre services gestionnaires, la gestion de votre dossier fiscal relève de la compétence de : **CENTRE D'IMPÔTS SYNTHÉTIQUES DE BENI**

considération distinguée.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de ma

*U - D.G.
- DSA(TOUS)
- Insp. Courde
- Directeur Uroain des Impôts de KINSHASA

Emmanuel BAKANYIZE BIRHALI
Directeur



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

**POUVOIR JUDICIAIRE
TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE
DE GOMA
SIEGE SECONDAIRE DE BENI
/OFFICE DU GREFFIER DIVISIONNAIRE/**

DEPOT D'ACTES DES SOCIETES N° 026 /2013

L'an deux mille treize, le 13^{ème} (treizième) jour du
mois de Août ;

Je soussigné **J.P. MUFUNZA P. LUSSENGE**, Greffier Divisionnaire du Tribunal de Grande Instance, Siège Secondaire de Beni et y résidant, atteste avoir reçu en **DEPOT**, conformément au Décret du 27 Février 1887 tel que complété par le Décret du 04 Mai 1912, le Protocole d'Accord conclu en date du 08 Août 2013 entre les **Congo Rare Minerals** situés au Quartier Résidentiel, Commune BUNGULU en Ville de Beni dans la Province du Nord-Kivu et la **Société Minière BAMBI et Fils** en sigle « **SOMIBAF, SPRL** » ayant son siège social sur l'Immeuble BOTOURL, 2^{ème} Etage N° 06 à KINSHASA/GOMBE.

DONT ACTE,



LE GREFFIER DIVISIONNAIRE,

J.P. MUFUNZA P. LUSSENGE :=
CHEF DE DIVISION.-

CONGO RARE MINERALS

6m2r+6w9, North Kivu - DRC, Democratic Republic of the Congo
info@congorareminerals.com / sales@congorareminerals.com / +243820928379
www.congorareminerals.com



Kinshasa, ie

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTERE DES FINANCES



Direction de Taxation et Documentation

N° 07/ 222 /DGI/DTN/NM/2013

Objet : Notification du Numéro Impôt
A1310094M

A Monsieur (Madame)
MBAYAH NATHANAEL PALUKU

CONGO RARE MINERALS
Adresse : AV. BUNGULU N° 111 VILLE DE BUN
A NORD-KIVU
Monsieur, Madame,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'en application des dispositions de la Circulaire Ministérielle n° 002/CAB/MIN/FINANCES/2006 du 20 juin 2006 relative à l'exécution du Décret n° 03/012 du 18 juillet 2003 portant institution d'un Numéro Impôt, votre entreprise est désormais identifiée sous le Numéro Impôt, Nouvel Identifiant Fiscal (NIF) : **A1310094M**

A cet effet, je vous informe de l'obligation légale qu'il y a à afficher ledit Numéro aussi bien sur toute correspondance avec l'Administration Fiscale ainsi que sur tout facturier au autre document en tenant lieu emis.

Enfin, je vous signale que tout autre Numéro Impôt vous attribué antérieurement est annulé et définitivement désactivé, d'une part. et que d'autre part, conformément au répertoire géré par l'Administration, la gestion de votre dossier fiscal relève de la compétence de : **Centre d'Impôts Synthétiques de BENI**

Veillez agréer, Monsieur, Madame.
l'assurance de ma considération distinguée

C1 - DG
- DGA (TOUS)
- Insp. Coerde
- Directeur Prov. de NORD-KIVU



Le Directeur Cher de Service,

Dina Menei BAKANYIZE BIRHALI


DGDA

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTRE DES FINANCES




DGI

ATTESTATION DE SITUATION FISCALE

N° D.G.I. 19/100/962/DP-NK/2014 DGDA 102/DP/NK/SDAF/IAJC/2014

Les soussignés certifient par la présente que l'agent économique dénommé: Mbayahi Nathanael Paluku
 Sigle: Congo Rare Minerals identifié sous le Numéro Impôt A.1310994 M

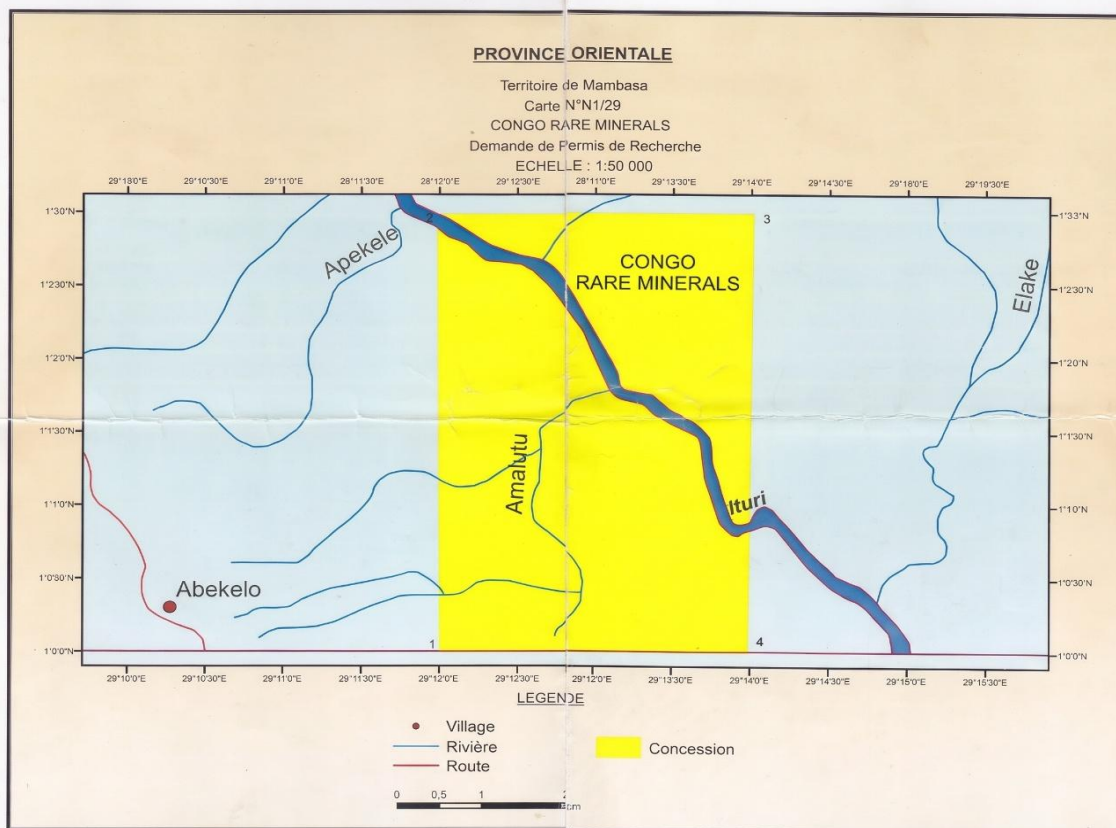
- ✓ - est en règle à ce jour vis-à-vis de la D.G.I. (1)
- ✓ - est en règle à ce jour vis-à-vis de la D.G.D.A. (1)
- a un solde débiteur de vis-à-vis de la D.G.I. (1)
- a un solde débiteur de vis-à-vis de la D.G.D.A. (1)
- et a pris des arrangements pour son apurement (1)

La présente attestation n'est valable que pendant QUATRE mois à dater de son émission.

Fait à GOMA, le 09/09/2014

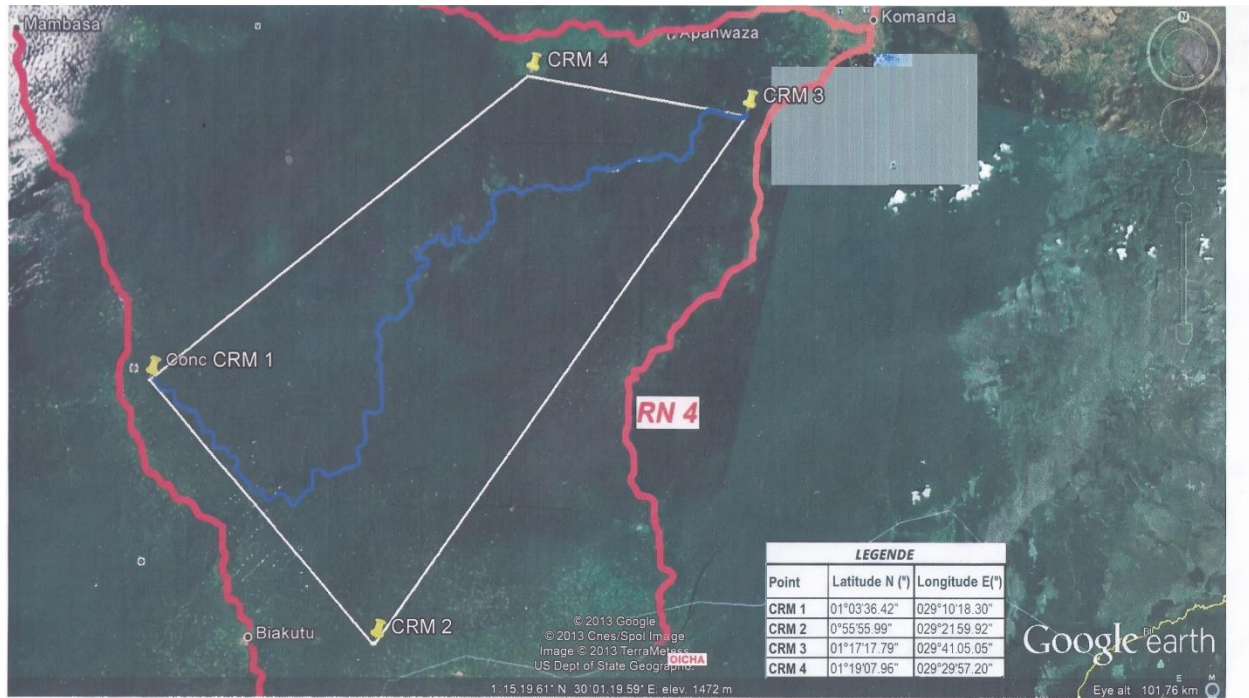
Direction Générale des Douanes et Accises
 Direction Provinciale du Nord-Kivu
NKONGOLO KASTIA KUMBI
 directeur

Direction Générale des Impôts
 Direction Provinciale du Nord-Kivu
BRIGITTE KASAMET ANBZAYI
 directrice



CONGO RARE MINERALS

6m2r+6w9, North Kivu - DRC, Democratic Republic of the Congo
info@congorareminerals.com / sales@congorareminerals.com / +243820928379
www.congorareminerals.com



CONGO RARE MINERALS

6m2r+6w9, North Kivu - DRC, Democratic Republic of the Congo
info@congorareminerals.com / sales@congorareminerals.com / +243820928379
www.congorareminerals.com



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

MINISTERE DES MINES
PROVINCE DU NORD-KIVU
TERRITOIRE DE BENI



BUREAU MINIER A OICHA

N° 003 20.11

AUTORISATION D'EXPLOITATION ARTISANALE DE MINERAIS

Conformément aux prescrits des articles 111 à 116 de la loi
n° 007/2002 du 11 juillet 2002 portant Code minier ainsi qu'aux dispositions du
Décret n° 038/2003 du 28 mars 2003 portant Règlement minier et suite à la
demande du requérant identité ci-dessous :

Nom et post nom : Congo Rare Minerals
Carte d'identité n° : NRC N° 726 Butembo
Profession :
Adresse du domicile : AV. ONC, N° 03

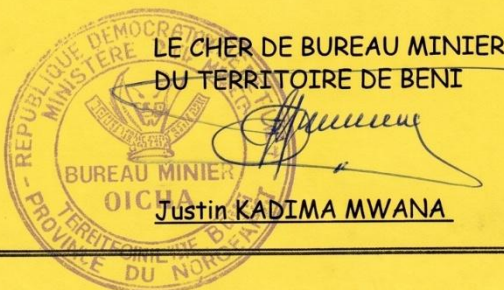
Dans l'attente de la délivrance de se carte d'Exploitation artisanal
par la Division provinciale des Mines et Géologie du Nord-Kivu et compte tenu
de la preuve de poiement partiel au total ad hoc :

Le Bureau Minier du Territoire de Beni décerne la présence
Autorisation en vue de permettre au requérant identifié ci haut d'exercer son
activité d'Exploitant artisanal de minerais dans lo ou les carrières situées à
RIVIERE ITURI ET SES AFFLUENTS (ASEFU ET
SAMBOKO)

pour l'exercice 20.11/2012

Ainsi délivrée à Oïcha, le 08/08/20.11

PHOTO



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE ORIENTALE
DISTRICT DE L'ITURI
TERRITOIRE DE MAMBASA
CHEFFERIE DES BABILA BABOMBI

**CAHIER DES CHARGES ENTRE LA CHEFFERIE DES BABILA BABOMBI
ET LA SOCIETE « CONGO RARE MINERALS »
B.P 70 BENI N° 426 BUTEMBO EXPOITATION MINIERE**

La chefferie des Babila Babombi se base, surtout sur les points sociaux ci-après :

1. Construction des écoles à :
 - Ecole primaire BUCHA
 - Ecole secondaire à ALIMA
2. Constructions de l'Hôpital à BUCHA et ALIMA
3. Construction d'un marché Moderne à ALIMA
4. Construction d'un stade à ALIMA
5. Construction de Bureaux complets de la chefferie à TETURI et un gîte de 8 chambres pour les visiteurs à BIAKATO.
 - Habitation du Chef de chefferie à BIAKATO
 - Moyen de déplacement pour le Chef de chefferie
6. Construction de Bureau du Chef de Groupement des Babila Teturi à TETURI et habitation du chef de Groupement plus Gîte à TETURI.
7. Construction d'habitation Chefs des villages de BUCHA et ALIMA.
8. Construction salle polyvalente à BIAKATO.

Ainsi fait à Biakato, le 24 /11/2008

Pour la société
CONGO RARE MINERALS

KAY 24/11.08
GONDO



Pour la Chefferie des Babila Babombi

Seles ASUNYA-SELEMANI=
Chef coutumier



**REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE ORIENTALE
DISTRICT DE L'ITURI
TERRITOIRE DE MAMBASA
CHEFFERIE DE BABILA-BABOMBI
GROUPEMENT BABILA-TETURI
LOCALITE BUCHU
TEL. +243 970 970 858**

MAPATANO

Mimi **MBAYAH NATHANAEL PALUKU**, Mwami wa asili wa BABILA-BANDIKABA ndani ya Chefferie BABILA-BABOMBI, nina kubali kupana fasi ya kazi kwa **CONGO RARE MINERALS** (NAKOTA-ASEFU, ASEFU-LWEMBA, ASEFU SAMBOKO), Kwa mtoni Ituri.

TUME PATANA HIVI:

1. Kufatana na sheria ya asili, ni malipo ya kila mwaka (NGEMO)
2. **Congo Rare Minerals** ina kubali ku jengea Chef Nyumba ya makao.
3. **Congo Rare Minerals** ina kubali kujenga Ofisi ya Localité & Coutume na vifaa vya ndani.
4. **Congo Rare Minerals** ina kubali kujenga masomo na hospital.

Ina fanyika pa Bucha, le 28/12/2012

Chef wa Localité

TEMOINS

AMISI KAMONE Emmanuel

AMISI EBUNDU Papa

AMISI AMBITOLO

MUSA VANDALA TEYE

NOTE. BIE

KWA MTONI ITURI
PASI PA, MAI, NDO GADOGO



FORMULAIRE DE DEMANDE

RCCM
2010 - P₁

- ☒ D'IMMATRICULATION PRINCIPALE D'UNE PERSONNE PHYSIQUE
ou
☐ D'IMMATRICULATION SECONDAIRE OU D'UNE SUCCURSALE
ou
☐ REPRISE D'ACTIVITE

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA PERSONNE PHYSIQUE ASSUJETTEE

1 NOMS ☒ Mr. ☐ Mme ☐ Mile **MBAYAH NATHANAE PALUKU** Prénoms **FABRICÉ**
2 DATE et LIEU de NAISSANCE : **30/04/1989 GOMA** NATIONALITE **CONGOLAISE**
3 DOMICILE PERSONNEL
4 VILLE : **BENI, AV, MAGHERIA N°2, Q/ BUTANUKA, C/ BEU**
AUTRES PRECISIONS
COORDONNEES ELECTRONIQUES (s'il y a lieu)
5 SITUATION MATRIMONIALE: ☐ Célibataire, ☒ Marié(e), ☐ Veuf(e), ☐ Divorcé (e)

Conjoint (s)	Nom - Prénoms	Date et lieu du mariage	Option matrimoniale	Régime matrimoniale	Clauses restrictives	Demandes-en séparation de biens

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ETABLISSEMENT ET A L'ACTIVITE

6 NOM COMMERCIAL (s'il y a lieu) **CONGO RARE MINERALS**
7 SIGLE OU ENSEIGNE (s'il y a lieu) « »
8 ACTIVITE(S) EXERCEE (S) (préciser) : **Achat et vente articles divers, produits vivriers, nétreliers, pharmacie, alimentation,**
9 **élevage, quincaillerie, dépôt de ciment, dépôt des planchos, exploitation forestière, hôtellerie, garage, bar, restaurant,**
fripierie, boutique, magasin, matières précieuses, maison de communication, maison de communication
DATE DE DEBUT : **09 JUILLET 2014** N°RCOM (s'il y a lieu) : **CD/GOM/RCCM/14-A-00508 / ANC NRC : 726**
PRINCIPAL (géographique et postale) : **BENI, AV. O.N.C. N°03, O/ MALEPE, C/ BEU**
ORIGINE : ☒ Création, ☐ Achat, ☐ Prise en location gérance
ETABLISSEMENT SECONDAIRE OU SUCCURSALE
NOM COMMERCIAL (s'il y a lieu) :
SIGLE OU ENSEIGNE : (s'il y a lieu) :
DATE D'OUVERTURE :
ADRESSE (géographique et postale) :
ACTIVITE (S) préciser :

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX ACTIVITES ANTERIEURES

3 Exercice d'une précédente activité : ☐ NON,
☒ OUI, ☐ commerciale, ☐ autre : (préciser)
• Période: de (mois et an) **LE 08/09/2010** à **BUTEMBO** Précédent N° RCCM : (s'il y a lieu) **726**
• Principal établissement :
• Etablissement (s) secondaire(s) : (s'il y a lieu)
• Adresse (géographique et postale)

RCCM
2010 - P₁

AUTRES PERSONNES POUVANT ENGAGER LA PERSONNE PHYSIQUE ASSUJETTIE

14

- Nom : Prénom :
Date, lieu de naissance : Nationalité :
Domicile :
- Nom : Prénom :
Date, lieu de naissance : Nationalité :
Domicile :

15

LE SOUSSIGNE (préciser si mandataire) Mr MBAYAH NATHANAEL PALUKU

Fait à : GOMA
Le 09/07/2014/JJMMIAAA

demande à ce que le présente constitue

- ☒ UNE DEMANDE D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU R.C.C.M.
☐ UNE DEMANDE D'IMMATRICULATION SECONDAIRE
☐ UNE DEMANDE D'OUVERTURE D'UNE SUCCURSALE
☐ UNE DEMANDE DE REPRISE D'ACTIVITE

Signature

[Signature]

16

Le Greffier au le responsable de l'organe compétent soussigné a reçu le formulaire sous le numéro d'ordre : P.1.:HK.2557 de régularité de la demande a été vérifiée en application de l'article 44 de l'Acte Uniforme portant sur le droit commercial général par la Greffier ou le responsable de l'organe compétent qui a :

☒ Immatriculé au RCCM la personne physique sous le numéro CONGO RARE MINERALS..... et délivré un accusé d'enregistrement

☐ Rejeté la demande au (x) motif (s) que :

Intercalaire (s) complétant la ou les rubriques (s) n° (s) ☐ OUI ☐ NON (s), nombre de pages intercalaires :

Fait à Le/...../.....(JJ/MM/AAAA)

Signature du Greffier (Nom, prénoms, titre et juridiction) au du responsable de l'organe compétent.

KITENGE FURAHA Elisée, Greffière du Tribunal de Commerce de Goma-Nord/Kalw.....

Signature

[Signature]



(En cas de rejet de la demande par le greffier ou le responsable de l'organe compétent) le demandeur atteste que le présent formulaire y compris le (s) intercalaire (s) y relatifs (s") y a lieu) comportant les motifs du rejet de sa demande lui a été remis Le/...../.....(JJ/MM/AAAA) et reconnaît que cette remise vaut notification de rejet. (Signature du Demandeur)
